



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 14 MARS 2017

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONVOICATIONS

**Tobias FLOOD (STADE TOULOUSAIN RUGBY)** : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre C.A. Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain Rugby du 11 mars 2017 (J20 TOP 14), Monsieur Tobias FLOOD, Joueur du Stade Toulousain Rugby, est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2017.

**Monsieur Tobias FLOOD est suspendu dans l'attente de cette audience.**

**Pascal PAPE (STADE FRANÇAIS PARIS)** : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre LOU Rugby / Stade Français Paris du 11 mars 2017 (J20 TOP 14), Monsieur Pascal PAPE, Joueur du Stade Français Paris, est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2017.

**Monsieur Pascal PAPE est suspendu dans l'attente de cette audience.**

**Taiasina TUIFUA (LOU RUGBY)** : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre LOU Rugby / Stade Français Paris du 11 mars 2017 (J20 TOP 14), Monsieur Taiasina TUIFUA, Joueur du LOU Rugby, est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2017.

**Monsieur Taiasina TUIFUA est suspendu dans l'attente de cette audience.**

**Masalosalo TUTAIA (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES)** : A la suite de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Castres Olympique du 12 mars 2017 (J20 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Masalosalo TUTAIA.

**Monsieur Masalosalo TUTAIA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2017.**

**RACING 92** : A la suite de l'intrusion sur la pelouse de deux spectateurs lors de la rencontre Racing 92 / Stade Rochelais du 11 mars 2017, (J20 TOP 14), **le Racing 92 est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2017.**